

le virus, puis le sérum, aux animaux. Ce n'est que par la réunion du virus et du sérum dans un même animal qu'on peut déterminer si la maladie est réellement la fièvre aphteuse. Quand, d'abord, on a eu l'impression qu'il ne s'agissait pas de fièvre aphteuse, on n'a pas jugé nécessaire de recourir à cette épreuve. Cependant, dès que le Dr Childs fût retourné là-bas et qu'il eût,—d'après ce qu'il a vu et ce qu'il a entendu dire, je suppose,—soupçonné la présence de cette maladie, il a demandé au ministère de mettre toute la région en quarantaine. Il s'est ensuite procuré du sérum et, à la suite de l'examen qu'il a fait il y a eu une semaine vendredi et samedi, il a déclaré que la maladie était bien la fièvre aphteuse.

**M. Diefenbaker:** Monsieur le président, je veux me borner à quelques observations d'ordre général, vu notamment que la région en cause est attenante au territoire de ma propre circonscription ou rentre dans ses limites.

Le Parlement doit toujours, en cas d'urgence, passer efficacement à l'action. Il l'a prouvé encore une fois aujourd'hui. Le Parlement se doit de maintenir, entre autres choses, l'assurance que lorsque des mesures d'ordre national sont reconnues nécessaires elles seront prises, nonobstant les règles de la procédure qui, pour efficaces et nécessaires qu'elles soient, sont souvent d'application difficile en période critique.

Après avoir écouté le ministre l'autre jour poser la question au sujet de l'indemnisation qui tourmente l'esprit et le cœur des cultivateurs de la Saskatchewan, après avoir de nouveau écouté le ministre aujourd'hui quand il a répondu à l'honorable député de Rose-town-Biggar, conscient qu'il est comme nous tous de la terrible catastrophe qui s'abat sur notre commerce par suite de la nature indéterminée de cette maladie, je déclare que si un ministère a jamais fait preuve de négligence, de lenteur, c'est bien celui-ci. La découverte en novembre dernier aurait dû attirer l'attention immédiatement. S'il n'y a pas négligence, on peut alors affirmer que le Gouvernement n'a pas tenu compte des terribles répercussions qui se feront sentir sur le marché des bestiaux comme il se devait de le faire.

Le ministre dit qu'il n'a pas sous la main les précisions voulues sur les dates de ces diverses apparitions de la maladie. J'ai obtenu certaines des dates pertinentes ce matin. Elles suffisent à révéler un ordre de choses qui exige plus que les renseignements que le ministre de l'Agriculture a fournis jusqu'ici en passant. La maladie a fait son apparition pour la première fois le 26 novembre 1951 sur la ferme de M. Waas à

McLean. Durant tout le mois de novembre et le mois de décembre la fièvre aphteuse faisait le sujet des conversations des cultivateurs de la région. Ils avaient des craintes. Le dernier jour de novembre, ils sont entrés en relations avec le vétérinaire du gouvernement fédéral à Regina. Le 1<sup>er</sup> décembre, deux vétérinaires fédéraux ont visité la ferme en cause et, le 2 décembre, cette ferme était assujétie à la quarantaine. Le ministre dit aujourd'hui que la loi des épizooties prévoit la quarantaine en cas de stomatite. Ce n'est pas ainsi que j'interprète la loi. Les cultivateurs se demandaient pourquoi on ne prenait aucune mesure précise. Maintes fois ils ont soumis aux divers vétérinaires qui relèvent du Gouvernement des échantillons de salive et des parties des animaux atteints de la maladie. Voici, à ce qu'on me dit, la réponse qu'on leur faisait: "En fin de compte, nous avons assez d'échantillons de ce genre".

Le 2 décembre, la quarantaine; le 3 décembre, l'épizootie se déclare sur les fermes de MM. Wood et Smith, à McLean, agriculteurs qui étaient allés aider à la ferme Waas. J'affirme donc qu'il y a eu des retards impardonnables à l'égard d'une question intéressant le commerce d'exportation du pays. On aurait dû comprendre que la négligence à parer à la menace de la fièvre aphteuse entraînerait immédiatement la fermeture de nos marchés aux États-Unis.

Il paraît que le 25 décembre, ou vers cette date, on a relevé l'épizootie dans un abattoir de Regina. Mais du 25 décembre au 29 janvier, on n'a rien fait. La maladie s'est répandue le long du ruisseau Wascana. Le ministre affirme qu'on ne saurait déclarer qu'il s'agit de la fièvre aphteuse tant qu'on n'a pas reçu le sérum d'Angleterre. Combien faudra-t-il d'heures ou de jours pour l'obtenir?

La plus grave menace visait notre commerce de bétail, et le Gouvernement a pris tellement de temps à agir qu'il niait, par le fait même, l'urgence qui existait.

**Le très hon. M. Gardiner:** Qu'il me soit permis de mentionner combien de jours il faudra. L'ordonnance de quarantaine a été rendue mercredi. On peut évidemment transporter le sérum par avion, et c'est ce qu'on fait. C'est vendredi et samedi qu'on a effectué la vérification.

**M. Diefenbaker:** Cela confirme exactement ce que je disais: pourquoi ne l'a-t-on pas constaté pendant les mois de décembre et janvier, au moment où les agriculteurs se plaignaient de cet état de choses et de l'étendue que prenait l'épizootie. Étant donné les symptômes, on aurait pu certainement le faire. Sans être un spécialiste, je suis en mesure